

Joyeuses Fêtes à tous



Je vous informe que le 20 décembre dernier, le Conseil de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'année 2011. Je vous invite à prendre connaissance de mon commentaire sur ce dernier à la page suivante pour en savoir davantage.

En cette fin d'année, je profite de l'occasion pour vous informer qu'un calendrier des trois premiers mois de l'année 2011 est inclus à la page 7 du présent bulletin que vous devez conserver. Vous recevrez d'ici la fin janvier, le calendrier annuel 2011, lorsque nous aurons les informations pour la gestion des matières résiduelles de la MRC de Pierre-De Saurel. Dans le calendrier, vous retrouverez les dates importantes pour la cueillette des ordures ménagères et des matières recyclables ainsi que d'autres informations pertinentes se rapportant à notre Ville.

Pour terminer, comme nous sommes en période de réjouissance, et que rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux que l'on aime, je me joins aux autres membres du Conseil municipal soient : Francine Parenteau, Paul-Émile Tellier, Jean-Guy Cournoyer, Jacques Renaud, Serge Baron et Noëla Desmarais, afin de vous souhaiter de Joyeuses Fêtes, une nouvelle année remplie de santé pour vous et vos proches, beaucoup de bonheur, joie et que cette nouvelle année vous apporte la réussite dans tout ce que vous entreprendrez, que les difficultés de cette nouvelle année vous soient toutes épargnées. Bonne et Heureuse Année 2011. Je vous invite à la générosité, au partage et à la prudence en cette période des Fêtes.

Olivar Gravel -Maire



Commentaire du Maire sur le Budget 2011

À titre de maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, il me fait plaisir de vous informer des grandes lignes du « Budget 2011 » qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 20 décembre dernier.

Les prévisions budgétaires

Les membres du Conseil municipal ont procédé à une analyse approfondie des données financières affectées aux différents postes budgétaires et planifié divers projets d'investissement. Suite à cet exercice, ils ont convenu, pour l'exercice 2011, d'adopter des prévisions budgétaires totalisant la somme de **4 424 485 \$** comparativement à 4 118 620 \$ en 2010, pour une augmentation de **305 865 \$** (7,43%) nécessaire afin de rencontrer nos diverses obligations et de réaliser les investissements appropriés dans les immobilisations.

En injectant un montant supplémentaire de 50 000 \$, le Conseil porte sa participation dans le Programme Rénovation Québec de la SHQ à 100 000 \$ pour une éventuelle Phase VIII. La concrétisation de ladite Phase VIII permettra de distribuer, aux propriétaires, un montant de 200 000 \$ en subvention pour des travaux de rénovation à leur propriété résidentielle.

Le Conseil municipal poursuivra également son programme d'embellissement horticole amorcé en 2009, dans le cadre des Fleurons du Québec. À cette fin, des investissements en immobilisations de 75 000 \$ ont été consentis pour divers aménagements au Parc de la Pointe-aux-Pins. D'autres investissements en immobilisations ont également été prévus à divers postes.

Les travaux du projet de collecteur pluvial des rues Pie IX, Chevrier et une partie de Léon XIII, qui découlent d'une exigence du MAMROT, seront réalisés et financés par règlement d'emprunt que si d'importantes subventions gouvernementales sont attribuées audit projet.

Les augmentations du service de la dette, des services incendie et de loisir de la Ville de Sorel-Tracy s'avèrent des dépenses incompressibles par les élus.

Le nouveau rôle triennal 2011-2012-2013

Les membres du Conseil ont pris en considération l'augmentation des évaluations foncières suite au dépôt du nouveau rôle triennal

2011-2012-2013 qui se solde par une hausse de **19,53%** pour le secteur résidentiel, de **9,09%** pour le secteur commercial (commerces, transports, services) et de **4,27%** pour le secteur industriel. La croissance des valeurs résidentielles est un phénomène provincial sur lequel les municipalités n'ont aucune prise. Les municipalités situées dans notre MRC subissent aussi des hausses des valeurs foncières étant donné que les calculs de l'évaluation tiennent compte de la moyenne des ventes réalisées dans un arrondissement donné.

Les taux de taxes

Suite au dépôt du nouveau rôle triennal 2011-2012-2013, les taux baissent en 2011 pour la taxe foncière de base (résidentielle) de 1,20 \$ à **1,10 \$** du 100 \$ d'évaluation et pour la taxe des immeubles non résidentiels de 2,1826 \$ à **2,14 \$**. Pour ce qui est des taxes d'eau, le taux par logement passe de 180 \$ à **175 \$** et le taux au compteur passe de 2,2643 \$ à **2,3794 \$** du 1000 gallons représentant le coût réel pour la fourniture de cette denrée essentielle à nos vies. La diminution du taux de la taxe foncière permettra d'absorber dans une proportion moyenne de 50%, la hausse de l'évaluation foncière résidentielle. Ainsi le compte de taxe des propriétaires résidentiels n'augmentera, en moyenne, que de 9,57%. Cette augmentation est raisonnable si on se compare avec les municipalités de la Montérégie et pour les services de qualité offerts dans notre ville dont, entre autres, un déneigement des plus efficaces, la gratuité des terrains de jeux et de la piscine municipale, l'aménagement et l'entretien de nos parcs et de nos voies de circulation, l'accès aux loisirs de la Ville de Sorel-Tracy de par notre adhésion au Plan d'intégration loisirs.

En conclusion, le Conseil municipal a, en confectionnant le budget 2011, poursuivi l'objectif des années antérieures qui consiste à offrir des services de qualité à ses citoyens tout en améliorant les infrastructures de façon à offrir un milieu de vie des plus enviables.

Olivar Gravel Maire



Horaires - Patinage et Hockey libre

Centre Récréatif Aussant

JOUR : DU LUNDI AU VENDREDI - COÛT : GRATUIT

Cet horaire est sujet à changement sans préavis.

DÉCEMBRE
JANVIER
FÉVRIER

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
DÉCEMBRE	20 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	21 décembre 2010 de 13h30 à 14h45	22 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	23 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	24 décembre 2010 ARÉNA FERMÉ
	27 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	28 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	29 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	30 décembre 2010 de 13h30 à 15h30	31 décembre 2010 ARÉNA FERMÉ
JANVIER	3 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	4 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	5 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	6 janvier 2011 de 13h30 à 15h15	7 janvier 2011 de 15h15 à 16h45
	10 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	11 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	12 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	13 janvier 2011 de 14h00 à 15h15	14 janvier 2011 de 15h15 à 16h45
	17 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	18 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	19 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	20 janvier 2011 de 14h00 à 16h00	21 janvier 2011 de 15h15 à 16h45
	24 janvier 2011 de 13h30 à 14h45	25 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	26 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	27 janvier 2011 CANCELLÉ	28 janvier 2011 CANCELLÉ
FÉVRIER	31 janvier 2011 de 13h30 à 15h30	1 février 2011 de 13h30 à 15h30	2 février 2011 de 13h30 à 15h30	3 février 2011 de 13h30 à 15h30	4 février 2011 de 15h15 à 16h45
	7 février 2011 de 13h30 à 14h45	8 février 2011 de 13h00 à 15h30	9 février 2011 de 13h30 à 15h30	10 février 2011 CANCELLÉ	11 février 2011 de 15h15 à 16h45
	14 février 2011 de 13h30 à 14h45	15 février 2011 de 14h00 à 16h00	16 février 2011 de 13h30 à 15h30	17 février 2011 CANCELLÉ	18 février 2011 CANCELLÉ
	21 février 2011 de 13h30 à 14h45	22 février 2011 de 13h30 à 15h30	23 février 2011 de 13h30 à 15h30	24 février 2011 CANCELLÉ	25 février 2011 de 15h15 à 16h45

INSCRIPTIONS

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

Jour : Mardi
Heure : de 10h15 à 11h45
Durée : du 25 janvier au 19 avril 2011
Lieu : Salle municipale #2
 702, rue Montcalm
 Saint-Joseph-de-Sorel
Coût : Gratuit

Professeur : Jacqueline Chabot

GYMNASTIQUE DOUCE

Jour : Vendredi
Heure : de 09h00 à 10h00
Durée : du 07 janvier au 27 mai 2011
Lieu : Salle municipale #2
 702, rue Montcalm
 Saint-Joseph-de-Sorel
Coût : Gratuit

Professeur : Céline Gariépy

YOGA STRETCHING

Jour : Jeudi
Heure : de 15h15 à 16h15
Durée : du 06 janvier au 26 mai 2011
Lieu : Salle municipale #2
 702, rue Montcalm
 Saint-Joseph-de-Sorel
Coût : Gratuit

Professeur : Céline Gariépy

Vous devez vous inscrire au Centre de Formation professionnel au 2725, boul. de Tracy, Sorel-Tracy, le jeudi 6 et le vendredi 7 janvier aux heures suivantes: de 9h00 à midi et de 13h30 à 20h00. Pour toutes informations contacter Madame Maryse Fontaine, personne ressource au 450--743-1285 poste 210.

N.B. À l'inscription vous devez OBLIGATOIREMENT fournir votre certificat de naissance et/ou baptistère.

HOCKEY LIBRE - ARÉNA AUSSANT

Jour : DIMANCHE
Heure : De 09h20 à 10h45
Coût : 5 \$ (payable sur place avant la partie)
 (Gratuit pour les 2 premiers gardiens)

Dates : 23 et 30 janvier 2011
 06, 13, 20 et 27 février 2011
 06 mars 2011

**N.B. La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel se dégage de toutes responsabilités.
 Cet horaire est sujet à changement sans préavis**

TOURNOI HOCKEY

ARÉNA AUSSANT

ATOME CLUB OPTIMISTE
 6 au 16 janvier 2011

TOURNOI PRINTANIER
 7 au 10 avril 2011

TOURNOI FÉMININ
 21 au 24 avril 2011

TOURNOI INTERMÉDIAIRE
 13 au 21 mars 2011

CHAMPIONNAT SCOLAIRE
 13 au 17 avril 2011



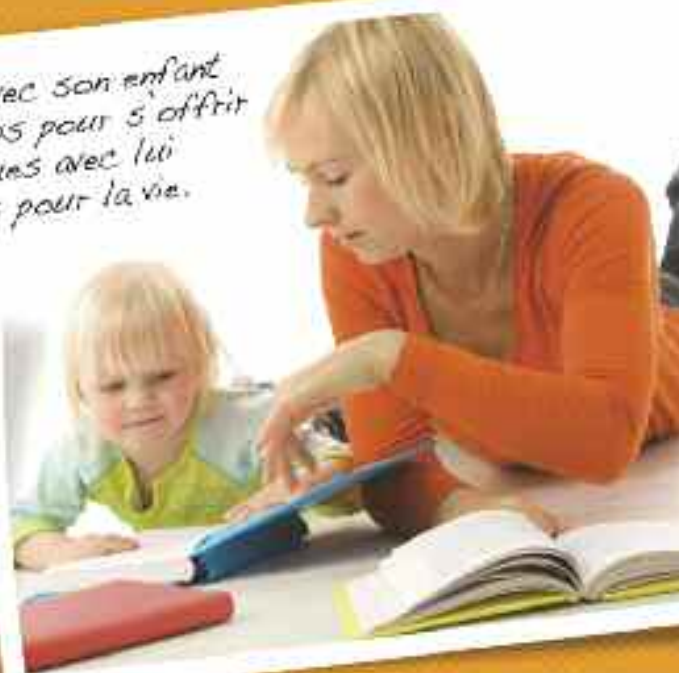
La boîte à livres offre **GRATUITEMENT** des livres en prêt pour :

- les bébés et les enfants de 0 à 5 ans;
- les mères, les pères et les grands-parents;
- les femmes enceintes et leur conjoint.



Bientôt, l'animatrice familiale, Annie Robidoux, cognera à votre porte pour vous offrir ce service **GRATUIT et À DOMICILE**.

*Regarder des livres avec son enfant
c'est arrêter le temps pour s'offrir
des moments magiques avec lui
et le goût des livres pour la vie.*



Pour s'inscrire : Annie Robidoux 450-881-3287
www.laboitealivres.ca

NOUVEAUTÉS POUR LES FAMILLES DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

LE LOCAL AUX FAMILLES EST OUVERT!

Le Local aux familles, c'est :

**Tous les mercredis entre 9h00 et 16h00
au 303 rue Élisabeth (Hôtel-de-ville)**

- Aire de jeux et jouets pour les enfants;
- L'occasion d'échanger avec d'autres parents;
- L'occasion pour vos enfants de socialiser et de se faire de nouveaux amis;
- Imaginer et réaliser des projets ensemble.



**Le Local aux familles c'est
l'endroit pour les familles de Saint-Joseph-de-Sorel**

Le café est offert gratuitement!



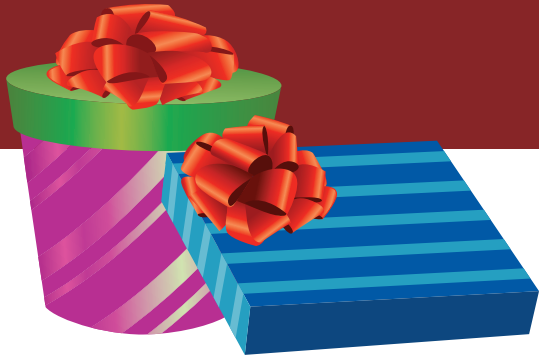
AIRE DE JEUX



RENCONTRES ET DISCUSSIONS



ÉVÉNEMENTS



La course aux cadeaux...

À l'approche des fêtes, une activité fébrile s'installe au cœur de la population. Cette activité se nomme « la course aux cadeaux ». Évidemment, les voleurs, spécialistes du vol dans les véhicules, se mettent aussi de la partie. D'année en année, à cause de la négligence de plusieurs personnes, ils font toujours une récolte extraordinaire.

Voici une histoire vécue :

Peut-être allez-vous vous reconnaître...

Comme plusieurs, cet homme occupé avait attendu à la dernière minute pour effectuer ses achats de Noël. Il reporta donc au 24 décembre sa tournée des grands magasins. À la première heure, il se rendit au centre commercial. Après avoir garé sa voiture, il entreprit sa course contre la montre. Ses achats terminés, il les déposa sur la banquette arrière de sa voiture et fit une dernière vérification : cadeaux pour sa femme, ses enfants, sa mère, son père, etc. Tout y était...

Épuisé, il décida d'aller prendre un rafraîchissement avant de regagner son domicile. De retour à sa voiture, il constata que la glace de la portière arrière avait été fracassée. On avait dérobé la totalité de ses achats. Il se rendit aussitôt au poste de police du secteur afin de rapporter le crime.

À son retour à la maison, tous les membres de sa famille apprirent la triste nouvelle. Tous furent très déçus, mais aucun ne le fut autant que lui.

Le policier qui a fait le rapport lui fit les observations suivantes:

Le temps des fêtes est la période de l'année la plus propice aux vols dans les véhicules. Il faut en tout temps verrouiller les portières.

On peut se procurer des boutons de verrouillage incrochetables.

Il faut toujours s'assurer que les vitres de la voiture sont entièrement fermées.

Il faut stationner sa voiture dans un endroit bien éclairé.

Il ne faut jamais laisser d'objets de valeur à la vue : il est plus prudent de les placer dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière.

Le vol dans les véhicules entraîne une hausse des primes d'assurances et cause des dommages matériels, sans compter les ennuis reliés au vol des objets.

En adoptant des habitudes préventives, on évite ainsi de biens désagréables surprises.

Également, la Sûreté du Québec désire rappeler à la population que les pneus d'hiver sont obligatoires sur les véhicules du 15 décembre au 15 mars selon les normes prévues par règlement par le gouvernement.

Quiconque ne respectant pas cette norme est passible d'une contravention de 200 \$ plus les frais.

Joyeuses Fêtes!



Calendrier préliminaire 2011



Voici votre calendrier pour les trois premiers mois de l'année. Vous recevrez, d'ici la fin janvier 2011, le calendrier annuel 2011 lorsque nous aurons les informations pour la gestion des matières résiduelles de la MRC Pierre-De Saurel.

VEUILLEZ CONSERVER CE CALENDRIER

JANVIER 2011

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Notes:

FÉVRIER 2011

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Notes:

MARS 2011

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Notes:

LÉGENDES DU CALENDRIER 2011



= Jour de collecte des ordures ménagères



= Jour de collecte des encombrants (La collecte s'effectue sur tout le territoire automatiquement)



= Jour de collecte sélective (matières recyclables)



= Jour de collecte de résidus domestiques dangereux (13 h 30 à 16 h 00)



= Jour de collecte des résidus verts (sacs)



(gazon coupé, feuilles mortes, végétaux, câbles de jardins et de piscine, déchets déballastés de leur terre)

NOTE: Les collectes débutent à 7 h le matin



= Séance ordinaire du Conseil



= Hôtel de Ville fermé

STATIONNEMENT

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, du 15 novembre au 1er avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique.

ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La gestion des matières résiduelles est sous la compétence de la MRC Pierre-De Saurel. Si vous avez des plaintes ou toutes autres informations concernant la collecte des matières résiduelles, veuillez communiquer avec la MRC au numéro suivant: (450) 743-2703.



HORAIRE PÉRIODE DES FÊTES

HORAIRE PÉRIODE DES FÊTES ADMINISTRATION - Fermé au public du 23 décembre 2010 au 7 janvier 2011 inclusivement.
Le bureau sera donc ouvert au public le 10 janvier 2011.

TRAVAUX PUBLICS - Fermé au public du 23 décembre 2010 au 31 décembre 2011 inclusivement.
Le service des travaux Publics sera donc ouvert au public le 3 janvier 2011.

Le Centre Récréatif Aussant sera fermé au public les 24, 25, 26 & 31 décembre 2010, ainsi que le 1^{er} janvier et 2 janvier 2011.

DÉNEIGEMENT

Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

Merci de votre collaboration !

RAPPEL IMPORTANT

Aux résidents de la municipalité

Afin de faciliter le déneigement des rues et les collectes des matières résiduelles et des déchets domestiques, nous vous demandons de placer vos bacs en bordure de rue à l'intérieur de votre entrée privée afin de ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée (voir photo). Tout résident doit obligatoirement déblayer son bac roulant après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne le videront pas.

POSITION ACCEPTABLE



POSITION INACCEPTABLE



AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résident de vérifier régulièrement les piles afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Dates : 17 janvier - 21 février - 21 mars - 18 avril

Heure : 19h00 - début de la séance ordinaire

SERVICES MUNICIPAUX

URGENCE : (Police et Incendie)	911
Police SQ :	450 310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy: Prévention	450 780-5600, p.5660
Garage municipal, voirie :	450 743-4572
Secrétariat : Téléphone : 450 742-3744	Télécopieur : 450 742-1315
Courriel : ville@vsjs.ca • Site web : www.vsjs.ca	
Aréna : (loisirs)	450 743-3205
Piscine :	450 742-1172
Local du 3e âge :	450 743-5431
MRC Pierre-De Saurel : MATIÈRES RÉSIDUELLES	450 743-2703
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel	
1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	450 743-7087

STATIONNEMENT • CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 01h00 et 07h00 du matin, du 15 novembre au 1^{er} avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place public.

ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes autres particularités.

Pour plus d'informations communiquez au bureau de la Ville

COLLECTES

DES DÉCHETS DOMESTIQUES, DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES ENCOMBRANTS POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veillez prendre note que la collecte des déchets domestiques et la collecte des matières recyclables s'effectueront les lundis 27 décembre 2010. Le 3 janvier 2011, il y aura collecte des déchets domestiques ainsi que celle des encombrants.

La gestion des matières résiduelles est sous la compétence de la MRC Pierre-De Saurel. **Dorénavant, vous devez vous adresser à la MRC Pierre-De Saurel pour toutes les questions, plaintes et autres concernant les collectes en composant le 450 743-2703.**

Information Municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception et impression : Imprimerie Mongeon et Fils Itée

Comité : Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Rédacteur en chef : Olivar Gravel

Dépôt légal : 2e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidents.